

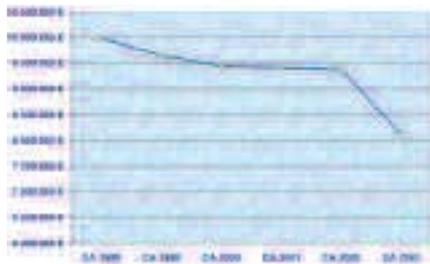
LISTE CITOYEN À BOURG-LA-REINE

Compte administratif 2003 de la ville

AU DÉBUT de cette année, dans notre tribune de février consacrée à l'augmentation du coût des services, nous montrions que les satisfactions du contribuable devaient être tempérées par les mauvaises surprises de l'usager.

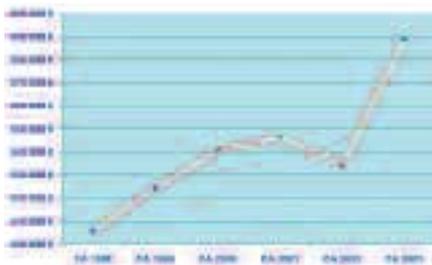
L'examen des comptes de notre commune pour l'année 2003, et les courbes ci-dessous, confirment notre analyse : « le choix de la majorité municipale est de flatter le contribuable...

Contributions directes



en faisant payer l'usager ». En cette période de rentrée, cet exemple peut plus généralement servir d'appel à la vigilance : l'usager des services publics risque prochainement de faire les frais du libéralisme économique, le salarié de regretter le comportement

Redevances et droits des services à caractère social



du consommateur qui aura finalement poussé les entreprises à se délocaliser... Amenés à jouer des rôles antagonistes, il nous faut veiller à prendre en

Redevances droits des services à caractère culturel



compte la complexité des choix, et ne pas nous laisser séduire par des solutions « de bon sens »... à court terme, finalement préjudiciables pour notre société et pour nous même.

Jean-Pierre Lettron

Gare de Bourg-la-Reine : la concertation escamotée

VOUS AVEZ TOUS constaté le début des travaux d'aménagement de la gare de Bourg-la-Reine. On pourrait croire (espérer ?) que c'est l'aboutissement d'une large concertation : il n'en est rien.

La gare de Bourg-la-Reine figure très logiquement parmi les pôles d'échange retenus au Plan de déplacements urbains (PDU). Ces pôles doivent faire l'objet d'une réflexion associant, au sein d'un comité de pôle (organe de décision), les opérateurs de transport concernés, les collectivités locales, et les associations concernées.

Le pôle d'échange a été mis en place officiellement par le Syndicat des Transports d'Ile de France et le maire de

Bourg-la-Reine ; l'association des usagers des transports (AUT - Ile de France), association représentative reconnue, y avait un représentant. Les formes étaient donc respectées... sauf que le comité de pôle ne s'est pas réuni ! Escamotées, l'intégration du projet dans la démarche du PDU, et toutes les étapes de concertation qui le caractérisent...

La municipalité de Bourg-la-Reine a-t-elle eu peur d'aborder publiquement la question de l'aménagement de la gare et de ses environs ? La RATP a-t-elle redouté de devoir discuter de son projet avec les associations et avec les élus ? Ou, plus simplement, les deux se sont-elles accordées pour faire l'économie de la concertation ?

LISTE BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

Autisme

Il y a quelques mois, dans ces colonnes, sous le titre « devoir de précaution », nous faisons part de nos réserves quant à la concentration des émetteurs de téléphonie mobile au stade rue Charpentier, une concentration parmi les plus importantes de la région parisienne.

Depuis cette date, de nombreux scientifiques, tant dans notre pays qu'à l'étranger, ont alerté l'opinion et les politiques sur les risques graves pour la santé d'une forte exposition aux ondes émises par ce type d'installation.

Une opportunité était donnée au Conseil municipal, lors de sa réunion de juillet, d'amorcer une nouvelle réflexion à l'occasion du renouvellement du contrat concernant une de ces antennes.

La majorité municipale, à une abstention près, a voté la reconduction du contrat.

Dominique Forette.

Fax : 01 46 63 59 64.